

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	13

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

Date de convocation : 29 août 2024

Présents : BIENVENU Alain, AIME Anne, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, CHAUDREL Maurice, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, CORBIN Pascal, MARTINET Béatrice, AUGER Suzanne.

Pouvoirs : LAGACHE Éric à AIME Anne
AIME Louise à ROY Thierry

Absents : VERDON Gérard et JOLLY Nicolas

Secrétaire de séance : ARRESTAYS Jacqueline

ORDRE DU JOUR :

1. Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée :
 - Prise des compétences « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, PLUi » et « Création, gestion et exploitation des nouveaux réseaux publics de chaleur sur le territoire de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée »
 - Modification des statuts
2. Sydev : Avenant n° 1 à la convention n° 2021.THD.0071 – Effacement des réseaux rue de l'Industrie
3. Sydev : Convention n° 2024.ECL.0487 – Rénovation de projecteurs Place des Anciens Combattants
4. Amicale laïque : Convention de mise à disposition de la salle de motricité de l'école André Turcot ainsi que de la cour.
5. Demande de subvention
6. Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée : Convention de mise en place du logiciel et du portail dans le cadre du réseau de lecture publique

Questions diverses

ARRÊT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2024

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal du Conseil Municipal du 18 juillet 2024.